

INDUSTRIE. COMMERCE **ET SERVICES**

129/2007

Auteur Jessy FASSBENDER

Contenu

Production: civil			_	
Évolutions construction				
Main-d'œuvi				
Dernières production avancés	et	ind	icate	urs



Fin de rédaction: 12.12.2007 Données extraites le: 30.10.2007 ISSN 1977-0332

Numéro de catalogue: KS-SF-07-129-FR-N © Communautés européennes, 2007

Plus d'une décennie de statistiques mensuelles sur la construction

Grâce aux efforts déployés par les États membres en vue d'appliquer le règlement concernant les statistiques conjoncturelles (SC), la disponibilité de telles statistiques pour la construction s'est fortement améliorée. Eurostat a également mis au point des procédures permettant d'élaborer et de mettre en place des séries chronologiques mensuelles pour des agrégats européens tels que l'EU-27 et la zone euro. Par conséquent, des données mensuelles sont désormais disponibles pour une dizaine d'années pour la plupart des indicateurs à court terme de la construction: la présente publication donne un apercu de l'évolution dans la construction durant cette période et termine par une brève analyse des dernières évolutions dans cette activité importante.

Les données des comptes nationaux indiquent que la construction a généré, en 2006, 640 milliards d'euros de valeur ajoutée dans l'EU-27, ce qui équivaut à 8,2 % de la valeur ajoutée créée par l'économie des entreprises (sections C à K de la NACE), contre 7,5 % cinq ans plus tôt et 7,7 % dix ans plus tôt.

140 Coûts de la constr., EU-27 130 Coûts de la 120 constr., zone euro 110 Production, EU-27 100 Production, 90 zone euro 80 2001 2003 2005 2007 1995 1997 1999

Graphique 1: Sélection d'indices de la construction (2000=100) (1)

(1) Indice de la production, tendance; indice des coûts de la construction, brut, nouveaux immeubles résidentiels uniquement.

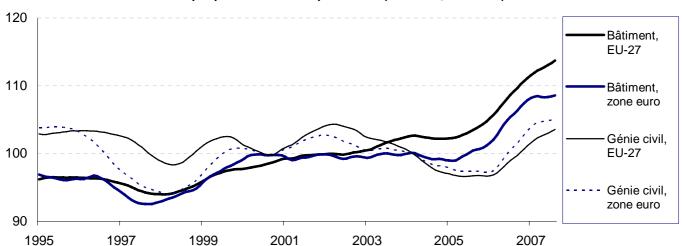
Source: Eurostat (SC)

Les coûts de la construction ont augmenté constamment et de manière relativement homogène au cours des dix dernières années et leur progression a été plus rapide dans l'EU-27 dans son ensemble que dans la zone euro: entre janvier 1995 et juin 2007, les coûts ont augmenté, en moyenne, de 3,8 % par an dans l'EU-27 et de 2,8 % par an dans la zone euro.

En revanche, l'évolution de la production dans la construction a été moins régulière, passant d'une production stable ou en déclin au milieu des années 1990, à une hausse à la fin des années 1990. De début 2000 à début 2004, la stabilité est revenue, suivie d'une faible et brève contraction de la production jusqu'à fin 2004/début 2005. Depuis lors, on assiste à une augmentation soutenue et relativement rapide de la production. La hausse globale de la production pour l'EU-27 a été à nouveau légèrement supérieure à celle de la zone euro: entre janvier 1995 et juin 2007, la production a augmenté, en moyenne, de 1,3 % par an dans l'EU-27 et de 0,7 % par an dans la zone euro.

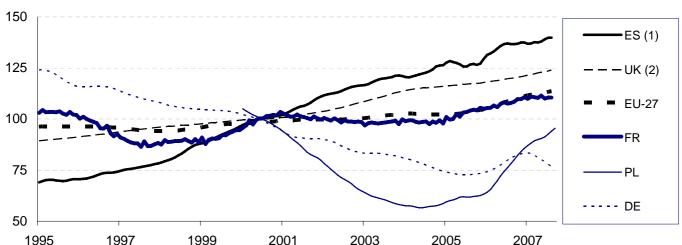
Production: bâtiment et génie civil

Graphique 2: Indice de la production (tendance; 2000=100)



Source: Eurostat (SC)

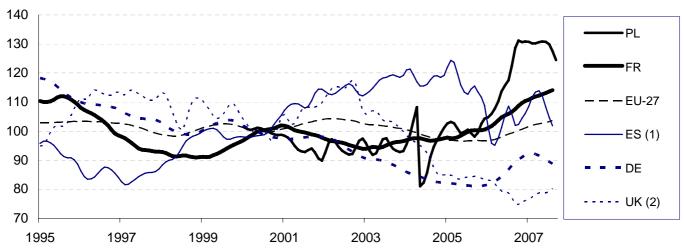
Graphique 3: Indice de la production dans certains États membres, bâtiment (tendance; 2000=100)



(1) Estimations Eurostat. (2) Comprend des estimations d'Eurostat et des données provisoires.

Source: Eurostat (SC)

Graphique 4: Indice de la production dans certains États membres, génie civil (tendance; 2000=100)



(1) Estimations Eurostat. (2) Comprend des estimations d'Eurostat et des données provisoires.



L'indice de la production pour le génie civil ne fait état d'aucune réelle période de stabilité, ni d'aucune croissance globale, chaque période de croissance étant suivie d'une période de contraction de la production. Si la zone euro a enregistré, en 1996 et 1997, une plus forte contraction de la production du génie civil que l'ensemble de l'EU-27, elle a aussi plus récupéré en 1998 et 1999; depuis lors, les indices de la production du génie civil pour l'EU-27 et la zone euro ont évolué de concert.

En revanche, l'évolution de l'indice de la production pour le bâtiment au cours de la dernière décennie était similaire à celle observée pour la construction dans son ensemble, mais avec une croissance générale plus marquée. Les indices de la production pour le bâtiment de la zone euro et de l'EU-27 étaient très semblables jusqu'au début de 2002, avec plus de volatilité dans la zone euro. Cependant, durant le reste de 2002 et en 2003, l'EU-27 a connu une période de croissance plus importante ou de contraction moindre que la zone euro, à la suite de laquelle les indices affichent, une nouvelle fois, une tendance similaire. Seules les données les plus récentes font apparaître une nouvelle divergence: l'indice de la production pour le bâtiment pour l'EU-27 continue d'augmenter, tandis que celui pour la zone euro est entré dans une nouvelle période de stabilité.

Il convient de noter que les graphiques 2, 3 et 4 n'utilisent pas la même échelle.

Pour ce qui est du bâtiment (graphique 3), on peut voir clairement une évolution divergente des indices de la production des grandes économies européennes (les données de l'Italie ne sont pas disponibles). En particulier, la tendance à la baisse de l'Allemagne, plus grande économie de l'UE, contraste fortement avec la tendance globale à la hausse de l'Espagne et du Royaume-Uni.

Le tableau 1, qui montre les six derniers taux de variation annuels, complète la couverture par pays. Plusieurs des pays ayant rejoint l'UE en 2004 et en 2007 ont enregistré de fortes augmentations des indices de la production pour le bâtiment et le génie civil, avec seulement quelques contractions annuelles: durant la période illustrée, la croissance la plus forte, à la fois pour le bâtiment et pour le génie civil, a été enregistrée dans les États baltes et en Bulgarie. Pour le bâtiment, on peut également relever le changement de tendance en Pologne et en Allemagne: après plusieurs années de baisse relativement forte de la production, la Pologne enregistre une croissance dès 2005 et l'Allemagne en 2006. Par contre, la Grèce et le Portugal sont passés d'une croissance à une longue période de contraction de la production pour le bâtiment.

Tableau 1: Indices de la production, taux de variation par rapport à l'année précédente (corrigés des jours ouvrables; en %)

	Bâtiment						Génie civil					
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2001	2002	2003	2004	2005	2006
EU-27	-0,4	0,3	1,4	1,1	0,9	4,8	2,3	1,8	-2,2	-3,3	-1,2	1,0
Zone euro	-0,6	0,2	0,2	-0,1	0,5	4,8	1,8	0,0	-1,2	-1,6	-1,1	1,7
BE (1)	-0,4	-2,0	-3,8	-1,7	-4,2	3,0	-10,2	-11,0	-0,6	-1,6	-2,4	4,6
BG	:	:	:	36,2	30,5	-6,6	:	:	:	32,8	34,9	30,0
CZ	6,1	-3,3	3,7	9,3	-1,0	7,0	11,1	12,0	14,8	3,8	6,6	5,1
DK (2)	-5,0	-3,3	2,4	8,8	7,9	15,4	-5,6	-2,0	1,0	-5,3	2,9	-1,4
DE	-10,1	-4,9	-3,9	-4,9	-6,8	7,3	-3,4	-3,3	-4,7	-5,4	-3,5	5,0
EE		23,2	10,4	5,6	26,6	20,4	:	19,9	-1,5	22,0	16,9	26,4
IE	1,7	-0,8	6,7	13,8	12,1	-1,7	12,2	15,4	1,4	-1,0	14,7	12,1
EL	2,1	6,8	-0,6	-16,5	-15,3	-10,6	9,7	60,4	-8,0	-15,5	-49,8	21,6
ES (2)	6,6	7,2	4,6	2,5	3,7	7,6	10,4	3,1	3,0	0,7	-0,9	-12,6
FR	1,0	-1,8	-1,1	0,5	4,5	4,6	-0,4	-4,1	-0,7	2,3	2,1	6,7
IT		:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
CY	7,3	3,9	4,0	4,4	3,6	4,5	-9,7	0,7	18,3	4,9	-0,3	1,6
LV	2,1	7,9	16,9	9,5	18,1	9,1	9,1	17,5	8,4	15,1	15,1	21,5
LT	15,2	19,1	32,0	9,4	6,6	28,9	-3,3	25,7	21,6	2,7	19,9	9,7
LU	6,2	1,3	0,4	3,1	1,0	2,3	-3,0	5,0	2,7	-14,5	-7,9	3,7
HU	19,2	13,6	0,9	-4,1	13,0	4,0	-4,8	23,9	-0,1	20,0	19,9	-7,3
MT	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
NL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
AT	-1,9	-1,3	11,4	6,7	4,6	0,3	2,8	6,4	16,1	0,9	5,4	10,0
PL	-13,8	-19,8	-13,1	-2,8	13,2	14,2	-6,1	2,2	-0,7	0,9	6,0	18,2
PT	3,2	-1,8	-7,6	-5,5	-5,3	-6,6	6,6	-0,2	-9,7	-2,9	-4,0	-6,4
RO	:	:	5,8	4,9	2,2	16,4	:	:	7,1	12,3	17,0	22,0
SI	7,1	-2,7	0,7	9,2	10,3	14,0	-20,2	15,4	15,6	-3,6	-4,5	16,8
SK	2,4	3,1	4,5	8,9	8,5	18,1	-3,4	7,8	5,0	-2,0	33,2	13,0
FI (3)	1,1	1,6	4,1	3,8	4,5	6,7	8,6	1,9	2,2	3,1	4,6	5,9
SE	0,9	-5,1	1,1	1,0	3,3	9,1	6,6	0,5	5,6	-1,4	9,2	-1,0
UK (4)	1,6	3,3	6,5	4,4	-0,2	1,9	6,1	8,1	-8,7	-12,8	-7,9	-6,8

(1) Provisoire. (2) Estimation Eurostat. (3) Estimation. (4) 2006, provisoire.

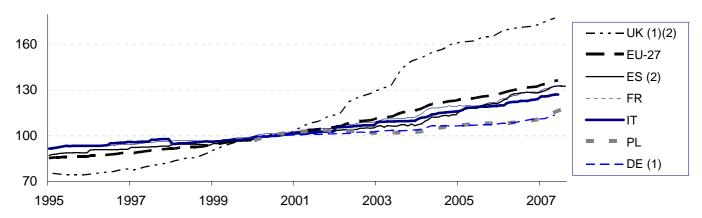


Évolutions du coût de la construction

Contrairement aux évolutions variées de la production, les coûts de la construction des nouveaux immeubles résidentiels ont généralement crû, au cours de la dernière décennie, dans l'ensemble des grands États membres.

Les augmentations les plus rapides (taux de variation annuels, tableau 2) ont été observées en Roumanie, en Irlande et au Royaume-Uni, et les plus lentes en Allemagne et en Pologne.

Graphique 5: Indice des coûts de la construction pour les nouveaux immeubles résidentiels (brut; 2000=100)



(1) Séries trimestrielles. (2) Comprend des données provisoires.

Source: Eurostat (SC)

Tableau 2 : Indice du coût de la construction, taux de variation par rapport à la période précédente (brut ; en %)

Variation par rapport à l'année précédente

Variation par rapport au trimestre précédente

	varia	variation par rapport a rannee precedente					vanation par rapport au tilinestre precedent					
						2006 2007						
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	T2	Т3	T4	T1	T2	Т3
EU-27	4,0	4,6	4,9	6,0	3,6	4,2	1,3	1,0	0,6	1,3	1,6	:
Zone euro	2,5	2,4	2,4	4,1	3,1	4,1	1,5	1,1	0,6	1,1	1,5	:
BE	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
BG	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
CZ	:	:	:	6,0	3,8	2,1	0,1	1,2	1,6	1,1	2,3	:
DK	3,2	2,1	2,4	1,5	2,7	4,7	1,7	1,7	0,8	2,5	1,6	:
DE	0,9	1,1	1,4	2,6	1,0	2,3	0,3	1,1	1,2	0,1	2,2	:
EE	5,7	4,0	3,5	5,3	6,2	10,4	2,3	4,2	4,4	3,9	2,1	:
IE	16,8	4,1	10,1	12,8	8,6	9,6	3,4	3,0	0,6	1,1	-1,1	:
EL	2,7	2,3	2,7	3,0	3,2	4,0	1,3	1,3	1,4	1,0	1,3	0,5
ES (1)	2,7	1,6	2,2	4,7	6,7	6,5	3,3	0,9	-0,1	1,1	2,1	:
FR	2,7	3,2	3,3	5,8	2,3	5,3	1,5	1,4	0,4	1,6	1,4	:
IT	2,2	4,0	3,0	4,2	4,0	3,1	1,4	0,6	0,8	1,7	0,8	:
CY	3,7	4,1	5,6	7,8	4,7	4,6	1,1	0,9	0,6	2,4	1,3	0,5
LV	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
LT	-1,1	0,2	1,4	7,0	8,3	10,7	3,5	3,4	2,7	2,1	7,1	:
LU	4,1	2,7	2,1	2,8	3,0	2,9	0,8	0,8	0,4	1,2	0,8	:
HU (2)	10,8	6,6	3,8	5,6	3,5	5,8	2,2	3,5	4,3	-1,5	2,7	:
MT	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
NL (3)	4,6	3,2	1,5	2,0	1,8	2,9	0,7	1,5	0,4	1,9	0,7	:
AT (3)	2,1	1,5	2,6	5,1	2,2	4,6	2,2	1,9	0,4	1,3	1,6	0,2
PL	3,1	-0,2	-0,8	2,6	2,8	1,4	0,3	0,6	0,9	1,8	2,8	:
PT	1,1	3,3	1,7	3,8	2,5	3,5	1,9	0,2	0,3	0,9	2,0	:
RO (1)	40,6	24,6	22,3	19,1	13,1	10,4	5,1	-0,2	0,4	7,3	1,4	:
SI	6,5	5,3	5,8	10,4	6,1	3,4	1,9	1,6	0,9	1,1	1,8	:
SK	6,3	5,0	4,2	6,9	4,8	4,0	1,0	1,0	0,8	1,5	0,9	1,1
FI	2,5	0,8	1,9	2,4	3,6	3,8	1,3	1,3	1,2	1,8	2,0	0,9
SE	4,4	3,5	3,4	3,9	3,9	5,0	2,0	1,5	1,0	1,7	1,9	:
UK (4)	8,9	12,6	13,4	12,1	5,0	4,4	0,9	0,5	0,4	1,6	1,4	:

(1) Provisoire. (2) Estimation. (3) Comprend des données provisoires pour le(s) dernier(s) trimestre(s). (4) 2006, provisoire.

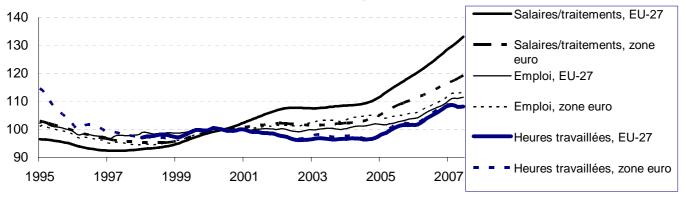


Main-d'œuvre dans la construction

L'indice de l'emploi est relativement stable, en particulier pour l'EU-27, tandis que celui des heures travaillées est légèrement plus volatil. Comme on pouvait s'y attendre, ils suivent tous deux plus ou moins l'évolution de l'indice de la production.

En revanche, l'indice des salaires et traitements, qui montre effectivement la valeur globale de la masse salariale, connaît une évolution similaire à celle de l'indice de l'emploi, mais avec un taux de variation plus élevé, reflétant l'inflation des salaires.

Graphique 6: Indicateurs de la main-d'œuvre (corrigés des variations saisonnières; 2000=100)



Source: Eurostat (SC)

Tableau 3: Indice de l'emploi, taux de variation par rapport à la période précédente (en %)

Variation par rapport à l'année précédente

Variation par rapport au trimestre précédent

(corrigée des variations saisonnières) (brute) 2006 2007 2001 2002 2003 2004 2005 2006 T1 T2 T3 **T4** T1 T2 EU-27 0,0 -0,4 1.1 1,3 3,9 0,5 1,8 1,3 1,3 1,9 0,4 0,5 Zone euro 0,8 0,7 1,5 1,5 0,2 3,4 0,4 1,4 1,3 1,6 1,9 0,0 BE (1) 0,9 -0.9 -2.8 -4.3 0.9 0,9 1,6 0.9 -2.4 2.5 -1.4 2.2 9,5 BG (2) -3.9 15,6 1,2 0,5 3,3 13,1 1,9 0.9 0.9 13,5 1,4 CZ -0.2 -3.8 -1,3-1.8 2.7 2.3 0,3 -0.10.2 -0.3-0,3-0.7 DK -1.3 -2.0-3.6 0.2 4.3 6.1 -4.8 8.6 5.5 -2.2 3.7 -1.4 DE -9.1 -7,8 -7.5 -5,8 -6.5-0.9 -1.1 1.9 0.2 -0.10.6 -2.7EE 2,8 4,0 5,9 7,7 14,5 2,5 5,5 8,2 6,7 3,1 4,6 1,1 ΙE 1,7 -2.40.5 3.4 3,7 2.4 0,2 1.1 0.7 0,2 -1.1 -0.4EL 6.1 -1.0 -2.6-3.4-16.912.3 3.1 5.9 3.7 2.9 0.5 0.8 ES 8,9 5,5 6,1 7,2 7.9 1,3 2.8 1,8 2.3 0,5 4,6 2.1 FR 3,0 0,9 0,6 2,0 2,7 4,4 1,1 1,1 1,0 1,1 1,1 1,1 IT CY 5,0 5.2 6.9 5.0 4.4 3.8 0.7 0.9 0.9 1.6 1.4 1.0 LV (2) 12.7 1,8 4,0 5.6 13.4 16.3 2.9 3.4 4.4 4,6 6.6 4,6 LT -1.714.8 8.7 4.2 5.0 10.1 1.5 3.4 2.8 3.1 7.3 3,5 LU 3.4 3.0 1.3 0.5 1.3 0.0 0.4 0.6 -0.3 0.1 -0.4 1.0 HU (2) 1,0 3.7 1.6 3.4 3.7 6.6 2.8 1.8 0.0 0.7 -4,2-2.5 2,4 12,9 12,0 6,2 -0,8 ΜT 21,4 -1,512,1 -2,7-4,1NL (2) 2,3 -0,4-3,9-3,6-0,4-0,20,1 0,2 AT -5.1-3,54,2 -1,0 -1,1 -0.2-0,91,1 0,9 0.8 1.6 0.0 PL -7,8 -10,9-15,2-10,20,2 4,8 1,9 2,0 1,3 4,2 0,7 1,4 PT -7,4 -3,6 3,7 0,0 -5,9 -2,0-1,8 -1,0 -0,8 -0,6 -3,5-1,4RO 2,6 -5,44,0 -3,910,8 1,1 -4,6 2,5 3,2 2,4 8,9 -0,9 SI 0.4 -1.0 -0.2-1.6 4.6 7.5 1.3 2.6 2.7 2.7 2.7 2.3 SK -2.34,0 2.7 6.9 9.3 3,6 1.2 1.9 1,2 1,6 1.4 1.7 FΙ -2,52.0 -1,52.2 0,0 2.0 1.6 1,7 -1,8 6,6 2.8 1.9 SE 1,2 -1,27.3 2,2 3.2 2,3 3.0 2.0 0.9 0.0 1.1 1,1 UK (3) -1,8 -0.42,4 4,4 5.1 2,6 1,2 -0.3-2,80.8 1,6 0.9

(1) Comprend quelques données provisoires. (2) Comprend des données provisoires pour la(les) dernière(s) année(s) et le(s) dernier(s) trimestre(s). (3) 2006, provisoire.



Dernières évolutions de la production et indicateurs avancés

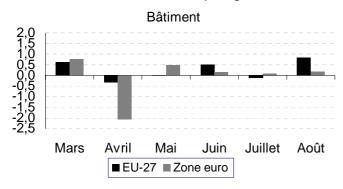
Les six graphiques figurant sur cette page montrent les dernières évolutions mensuelles de la production ainsi que de deux indicateurs avancés. Il y a lieu de noter que les périodes indiquées sont différentes pour chaque indicateur, de même que les échelles des graphiques.

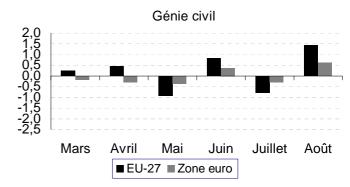
Le taux de variation de l'indice de la production pour le bâtiment était généralement positif ou proche de zéro depuis mars 2007, sauf en avril, où une contraction d'environ 2 % a été enregistrée dans la zone euro. Pour le génie civil, croissance et contraction ont généralement alterné, avec une plus grande volatilité au cours des derniers mois.

L'indice des entrées de commandes pour le bâtiment était stable ou en augmentation jusqu'en juin 2007, où il a baissé d'environ 3 % dans l'EU-27 et dans la zone euro. Pour le génie civil, le taux de variation de l'indice des entrées de commandes était particulièrement élevé en janvier et février dans l'EU-27 (mais pas dans la zone euro) et, depuis lors, il s'est stabilisé.

Les indicateurs des permis de construire font ressortir une alternance mensuelle d'augmentations et de diminutions pour les immeubles tant résidentiels que non résidentiels, l'indice pour les immeubles non résidentiels étant particulièrement volatil.

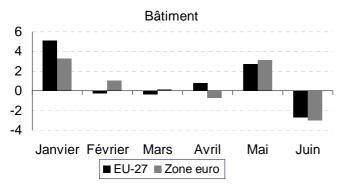
Graphique 7: Indices de la production, taux de variation par rapport à la période précédente (corrigés des variations saisonnières; en %), 2007

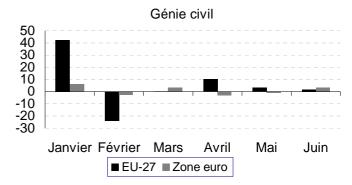




Source: Eurostat (SC)

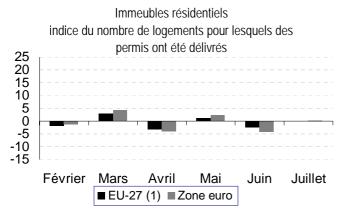
Graphique 8: Indices des entrées de commandes, taux de variation par rapport à la période précédente (corrigés des variations saisonnières; en %), 2007

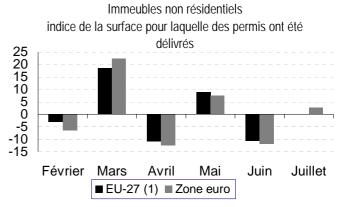




Source: Eurostat (SC)

Graphique 9: Indices des permis de construire, taux de variation par rapport à la période précédente (corrigés des variations saisonnières; en %), 2007





Source: Eurostat (SC

(1) Juillet 2007, non disponible.

> CE QU'IL FAUT SAVOIR - NOTES MÉTHODOLOGIQUES

FONDEMENT JURIDIQUE

Les indices des statistiques conjoncturelles trouvent leur fondement juridique dans le règlement (CE) n° 1165/98 du Conseil du 19 mai 1998 (¹) concernant les statistiques conjoncturelles et le règlement (CE) n° 1158/2005 du Parlement européen et du Conseil du 6 juillet 2005 (²) modifiant le règlement (CE) n° 1165/98 du Conseil.

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

Les entités déclarantes correspondant à l'EU-27 et à la zone euro sont des agrégats systématiquement composés, dans le premier cas, des 27 États membres actuels et, dans le deuxième cas, des 13 pays actuels de la zone euro.

INFORMATIONS VENTILÉES PAR TYPE DE CONSTRUCTION

La distinction entre le bâtiment et le génie civil et, au sein du bâtiment, entre les immeubles résidentiels et les immeubles non résidentiels, est fondée sur la nomenclature des ouvrages de construction (CC).

DÉFINITION DES INDICATEURS (3)

L'objectif de l'indice de production est de montrer les variations du volume de la production et de suivre l'évolution du volume, en termes de valeur ajoutée, pour une période donnée. L'indice de production est une mesure théorique qui doit être approchée par des mesures pratiques, par exemple en utilisant la valeur de la production brute déflatée, des mesures de l'apport de travail ou des mesures de l'apport de matières premières. En fonction de la méthode d'approximation utilisée, l'indice de la production doit tenir compte des variations dans le type et la qualité des produits et des matières consommées, des variations des stocks de produits finis et de travaux en cours, des variations dans les relations techniques entrées-sorties (techniques de traitement) et des variations dans les services connexes. La formule théorique d'un indice de production est un indice de volume de type Laspeyres.

L'objectif de l'indice du coût de la construction est de montrer l'évolution des coûts encourus par l'entrepreneur pour mener à bien le processus de construction. Les indices des coûts partiels (coûts des matériaux et coûts de la main-d'œuvre) traduisent l'évolution des prix des facteurs de production utilisés dans la construction. L'installation et l'équipement, le transport, l'énergie et les coûts divers sont aussi des composantes des coûts de construction. En revanche, les honoraires d'architectes sont exclus.

Le nombre de personnes occupées est le nombre total de personnes qui travaillent dans l'unité d'observation (y compris les propriétaires exploitants, les partenaires travaillant régulièrement dans l'unité et les aides familiaux non rémunérés) et de celles qui travaillent à l'extérieur tout en faisant partie de l'unité et en étant rémunérées par elle (par exemple les équipes de réparation et d'entretien). Il comprend les personnes absentes pendant une brève période (par exemple pour cause de congé de maladie, de congés payés ou de congé spécial) et les personnes en grève, mais non celles qui sont absentes pour une durée indéterminée. Sont également inclus les salariés à temps partiel, considérés comme tels par la législation du pays concerné et figurant sur la liste des salariés, ainsi que les travailleurs saisonniers et les apprentis qui perçoivent un salaire. Le nombre de personnes occupées doit être déterminé comme un chiffre représentatif de la période de référence. Il est à noter que les États membres peuvent utiliser un indice des salariés (payés) pour approcher l'indice du nombre de personnes occupées.

L'objectif de l'indice des heures de travail effectuées est de montrer l'évolution du volume de travail effectué. Le nombre total d'heures effectuées représente la somme des heures effectivement prestées pour assurer la production de l'unité d'observation au cours de la période de référence et exclut donc les heures rémunérées, mais non effectivement prestées (telles que celles correspondant aux congés payés ou aux congés de maladie), ainsi que les pauses pour les repas et le temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail. Sont

incluses les heures effectivement prestées durant l'horaire normal et les heures supplémentaires, le temps consacré sur le lieu de travail à la préparation et les courtes périodes de repos sur le lieu de travail.

L'objectif de l'indice des salaires et des traitements est d'approcher l'évolution de la masse salariale. Les salaires et traitements comprennent toutes les sommes en espèces et les avantages en nature versés aux personnes comptées au nombre des salariés, en rémunération de leur travail, qu'elles soient rémunérées sur une base horaire, à la production ou à la pièce et qu'elles soient payées régulièrement ou non. Sont inclus dans les traitements et salaires les cotisations sociales, l'impôt sur le revenu, etc., dus par le salarié, même lorsqu'ils sont retenus à la source par l'employeur en vue d'être directement versés aux organismes d'assurance sociale, à l'administration fiscale, etc., pour le compte du salarié. Sont exclues les cotisations sociales à la charge de l'employeur. Les montants versés aux travailleurs intérimaires ne sont pas inclus dans les salaires et traitements.

L'objectif de l'indice des entrées de commandes est de montrer l'évolution de la demande de produits et de services comme une indication de la production future. Une commande se définit comme la valeur du contrat conclu entre un producteur et un tiers en vue de la fourniture de biens et la prestation de services par le producteur. La commande est acceptée si, de l'avis du producteur, l'existence d'un accord valable est suffisamment certaine. Les entrées de commandes concernent les biens et services à fournir par l'unité d'observation, y compris ceux qui proviennent de sous-traitants. Les commandes de périodes antérieures qui ont été annulées durant la période de référence ne doivent pas être déduites des entrées de commandes.

Un permis de construire est une autorisation d'entamer des travaux dans le cadre d'un projet de construction. À ce titre, il constitue la dernière étape des procédures d'autorisation mises en œuvre par les pouvoirs publics, avant le démarrage des travaux. Un indice fondé sur ces permis est susceptible de donner une indication de la charge de travail qui attend le bâtiment dans un proche avenir. Toutefois, cela peut ne pas être le cas lorsqu'une partie importante des permis n'est pas utilisée ou qu'il existe un décalage chronologique considérable entre la date de délivrance des permis et le début des travaux.

Un **logement** se définit comme une pièce ou un ensemble de pièces et leurs annexes dans un bâtiment permanent (ou dans une partie dudit bâtiment distincte du point de vue architectural) qui, par la manière dont il a été construit/transformé, est destiné à servir d'habitation privée. Il doit avoir une entrée indépendante donnant accès à une rue ou à un passage commun dans le bâtiment. Un logement peut être constitué de bâtiments distincts situés à l'intérieur d'une même enceinte, pour autant que ceux-ci soient clairement destinés à des fins d'habitation par le même ménage privé.

La surface utile d'un immeuble est la surface délimitée par les murs extérieurs du bâtiment, à l'exclusion des emprises de construction (par exemple les supports, colonnes, piliers et cheminées), des espaces fonctionnels à usage auxiliaire (par exemple pour des installations de chauffage) et des voies de communication (par exemple les cages d'escalier, ascenseurs et escalators).

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

jessy.fassbender@ec.europa.eu

⁽³⁾ Journal officiel L 281 du 12 octobre 2006.



⁽¹⁾ Journal officiel L 162 du 5 juin 1998.

⁽²⁾ Journal officiel L 191 du 22 juillet 2005.

Pour en savoir plus :

Données:

Industrie, commerce et services

industrie et construction

□ Construction (NACE Rév.1 F) - Bâtiment et génie civil

Construction - Taux de croissance mensuels

Construction - Taux de croissance trimestriels

□ Construction - Indices de la production (2000=100)

Construction - Indices des entrées de commande (2000=100)

□ Construction - Indices de la main-d'oeuvre (2000=100)

Nouveaux bâtiments résidentiels - Indices des prix (2000=100)

⊕ Permis de construire - Indices (2000=100)

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/125 L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408 Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui : http://ec.europa.eu/eurostat/

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier L - 2985 Luxembourg

URL: http://publications.europa.eu
E-mail: info@publications.europa.eu